Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **148 (2003)**

Heft 10

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

SOMMAIRE

Octobre 2003

Pages

Editorial

L'armée, oui, mais sans moi! 3

G8/Service d'appui

Avec le divisionnaire Fellay, l'opération «COLIBRI» 6

Service sanitaire

Professions médicales et service sanitaire coordonné (1) 13

Armée XXI

Stages de formation à l'échelon bataillon 19

Coup de cœur

Adieu aux régiments d'infanterie 23

Terrorisme

Al-Qaïda: permanence de la menace 24

Dossier «Irak»

Après la guerre en Irak 26

Armées étrangères

Les forces armées des Etats-Unis (6) 28

Maintien de l'ordre

La Garde nationale à Los Angeles (1992) 31

Armement

La chimère de l'automatisation 37

Histoire

Jomini, père de la pensée russe et américaine 44

Nouvelles brèves 53

Revue des revues 55

SSO: comité central I-II

RMS-Défense Vaud III-VI

L'armée? Oui, mais sans moi!

C'est le titre qu'a choisi le professeur K. Haltiner, sociologue militaire, pour son article paru le 3 septembre 2002 dans la *Feuille d'Avis de Thoune*. Il a ainsi mis le doigt sur un problème d'actualité qui nous préoccupe au quotidien.

L'insécurité croissante qui se manifeste dans bien des domaines de notre existence accroît naturellement le besoin d'une sécurité renforcée. Et c'est pour cette raison que notre armée n'est plus fondamentalement remise en question par la majorité de notre population. A ce sujet, l'Exposition nationale a aussi été une bonne occasion pour elle de se mettre en évidence. Grâce à l'aide financière du Don national suisse pour nos soldats et leurs familles, quelque 20000 recrues et cadres ont visité Expo 02 et ont fait vivre ainsi l'esprit de notre armée de milice.

Ces belles images ne doivent pas nous empêcher de constater qu'actuellement il n'y a plus que 60% d'une classe d'âge qui fait encore du service militaire, un strict minimum pour une armée de milice. La direction de notre armée en est tout à fait consciente. Elle vient de prendre une première mesure en instaurant le nouveau système de recrutement qui apportera certainement des améliorations en matière d'information et d'égalité de servir.

Un des points qui ne donnent toujours pas satisfaction est la rémunération des militaires, particulièrement dans les écoles de recrues, dont la durée va encore être prolongée. Elle n'est plus d'époque. Il est inadmissible que des jeunes soient mis en difficulté financière par le fait d'accomplir leur devoir de citoyens, une situation qui peut souvent causer une déficience du sens de sa propre valeur et de l'aptitude à comprendre.

Il est choquant de voir que deux jeunes, qui ont terminé ensemble leur apprentissage, sont traités différemment: celui qui va l'école de recrues touche 1200 francs par mois, cela d'une manière souvent compliquée; l'autre, qui ne fait pas de service, peut compter sur le triple de cette somme. Même s'il est au chômage, il touche encore le double de ce que reçoit son collègue à l'armée. Il est également choquant de constater que beaucoup de militaires qui acceptent de poursuivre leur formation sont pénalisés entre deux services: lorsqu'ils ne trouvent pas d'emploi, ils sont considérés comme «inaptes au placement» et ne touchent pas d'indemnités de chômage. Cette situation nous a fait dépenser en 2002 une somme record!